

ASSOCIATION DE DANSE RITOURNELLE

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du mercredi 13 juin 2018 à 19 h 30

salle Jules Ferry à Aytré

47 personnes adhérentes présentes + 7 pouvoirs

Le quorum de 21 personnes étant atteint, le président Monsieur Jean-Paul Olicard ouvre la séance à 19 h 30 par des remerciements aux personnes présentes.

RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ

Cette année, l'association compte 82 adhérents parmi lesquels 62 ont régulièrement participé aux cours dispensés.

26 anciens adhérents ne se sont pas réinscrits cette année.

31 nouveaux adhérents ont rejoint l'association → 20 femmes et 11 hommes.

En moyenne, plus de 75% des adhérents (47 personnes) sont présents au cours, soit le lundi et/ou le mercredi, tout en observant une défection habituelle lors des dernières semaines de la saison.

Les cours « Débutants » sont toujours très fréquentés et des progrès notables sont souvent mis en avant par notre professeur.

Plusieurs séances ont vu un nombre de participants supérieur à 50, ce qui est exceptionnel.

La mise en place d'un cours de niveau « Intermédiaires » faisant suite à une danse de niveau « Débutants » est une bonne formule qui permet des progrès significatifs pour les participants qui sont à l'aise en « Débutants ».

Pour la 5^{ème} année maintenant, les cours ont été assurés par :

- Christine Beaufreton pour le cours « Débutants » du mercredi.
- Pascal Bordesoules, pour le cours « Avancés » du lundi.
- Sans oublier Brigitte Loiseau qui nous gratifie bénévolement de ses compétences en danse en ligne.

Les membres du bureau remercient les 3 intervenants pour leurs compétences, leur pédagogie mais aussi leur bonne humeur et leur patience et finalement leur indulgence avec une mention particulière pour notre bénévole qui est toujours fort appréciée.

Nous pouvons donc les applaudir, que dis-je, les acclamer !!

Rappel des danses pratiquées cette année :

- **Cours « Avancés »** : Quick-Step – Paso-doble – Salsa – Bachata – Tango – Valse lente – Chachacha – Rock'n Roll – Valse/Java/Zouk
 - **Cours « Débutants/Intermédiaires »** : Paso-doble – Bachata (D&I) – Salsa – Chachacha (D&I) – West Coast Swing – Rock (D&I)
- Et pour les danses en ligne** : Bosa Nova – Rumba – Kuduro – Macca Mambo Charleston – Chacha Disco – Madison – Cumbia – Tango.

Autres activités en dehors des cours :

- 3 soirées privées dont 2 accompagnées d'un repas complet (Couscous et auberge espagnole) réservées aux adhérents Ritournelle et leurs amis invités ainsi qu'aux associations « amies » du Thou, Soubise et Nancras.
La soirée Galette animée par Brigitte ainsi que la soirée Couscous animée par Christine et Pascal ont rencontré un vif succès avec plus de 70 participants.
La soirée Galette a eu un vif succès auprès des associations « amies » et autres personnes invitées avec plus de 30 personnes.
- 3 entraînements dansants animés par Brigitte ont vu une participation moyenne de 45 personnes.
- 2 stages de danse de salon, réservés aux « Débutants », conduits par Christine et Pascal ont permis d'insister sur les danses déjà vues en cours, à savoir ; Bachata – West Coast Swing – Salsa – Paso doble – Merengué.
La participation à ces stages était correcte avec une trentaine de danseurs/ses, mais on peut toujours envisager un peu plus.

Les manifestations et soirées dansantes sont toujours très appréciées par les participants et nous remercions vivement Christine, Pascal et Brigitte qui les ont animées avec brio.

Fort du succès rencontré en 2016-2017, nous avons proposé 7 séances de « Pratique/Répétition » sans nos professeurs, le vendredi soir salle Jules Ferry. La participation reste moyenne mais la motivation est au rendez-vous et nous maintiendrons ces activités lors de la prochaine saison.

L'association participera à la journée des associations « Les asso's en fête », organisée par la mairie d'Aytré, au complexe sportif, et qui se tiendra le samedi 8 septembre 2018 de 12h00 à 19h00.

Les Portes Ouvertes de l'association sont prévues le lundi **10 septembre 2018 à 20h, salle Jules Ferry.**

Les cours reprendront comme suit :

- Débutants : mercredi 12 septembre 2018 à 20h
- Avancés : lundi 17 septembre 2018 à 19h45

Ces premiers cours sont des cours « découverte » et sont gratuits.

Vote du Rapport Moral d'Activités à l'unanimité « Pour ».

L'assemblée applaudit.

BILAN FINANCIER :

- **Bilan intermédiaire et prévisionnel au 13 juin 2018 :**

L'association enregistre un Excédent significatif de 3,568 €.

Les réserves de liquidités caisse/banque sont de 8,480 €.

Une partie de ces réserves sera utilisée pour payer les dernières factures et les salaires/charges avant la fin de l'exercice fin août 2018.

Compte tenu des charges et autres recettes supplémentaires, la prévision pour la fin d'exercice au 31 août 2018 est un Excédent de 919 € avec 5,832 € de liquidités.

La Trésorière précise que les « Charges de Fonctionnement » représentent toutes les factures des fournitures, des repas, dépenses d'apéritif-boissons-pâtisseries-café offerts lors des soirées dansantes.

On rappelle que tous les membres du bureau participent financièrement à toutes les activités ludiques de l'association comme n'importe quel adhérent.

Les membres du bureau félicitent l'action de notre nouvelle trésorière, Claudie Nevers, pour sa parfaite adaptation à cette fonction, son sérieux et ses compétences qui ont accompagnés les bons résultats financiers de cette année.

• **Prévisions au 31 août 2018 :**

L'Excédent final prévisionnel sera de 919 € pour un total « Charges » de 14,794 € et un total « Produits » de 15,714 €.

Toutes réserves prises en compte, l'association disposera d'une réserve en banque de 5,832 €.

Ce bilan financier est soumis à l'approbation de l'assemblée :

→ Adopté à l'unanimité.

CHANGEMENTS AU BUREAU :

Préambule : petit rappel sur la notion de Conseil d'Administration et de Bureau.

D'après les Statuts de l'association, la notion de Conseil d'Administration n'existe pas; ou plutôt il n'y est jamais fait mention.

Par contre, on parle de Bureau dont les membres sont élus lors de l'AG. Au minimum, on doit avoir 6 membres élus au Bureau.

Ce sont tous les membres du Bureau qui se réunissent pour déterminer les mandats fonctionnels qui sont au nombre de 6. Les membres qui n'ont pas de mandat fonctionnels font partie du Bureau en tant qu'Administrateur.

Conformément aux statuts de l'association, les membres du bureau sont élus lors de l'assemblée générale annuelle pour une durée de 2 ans.

- Membres élus lors de l'AG 2016 pour une durée de 2 ans :
Annie Olicard et François Nevers.

Ces 2 membres souhaitent rester au bureau et soumettent leur renouvellement pour une durée de 2 ans.

→ adopté à l'unanimité.

- 4 membres du bureau élus lors de l'AG de 2017, pour une durée de 2 ans, restent actifs pour 2018-2019 :

Francine Detappe, Claudie Nevers, Michel Desrante et Jean-Paul Olicard.

- Candidat demandant à participer au bureau pour une durée de 2 ans :
Gérald Chiquet.
→ adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Q : Quel est le bilan de la formule « Intermédiaire » du mercredi avec Christine ?

R : Une majorité se dégage pour le maintien de cette formule.

Q : Reconduction de la formule « Auberge Espagnole » lors de soirée dansante ?

R : Une majorité se dégage pour maintenir cette formule.

Q : Quelles danses pour la prochaine saison ?

R : Michel Desrante présente le tout premier résultat de l'enquête effectuée auprès de l'ensemble des adhérents qui suivent les cours. 13 adhérents ont répondu.

En « Débutants », la Valse, le Tango, la Samba, la Rumba et le Quick-Step tiennent la corde.

Plusieurs adhérents ont encore exprimé leurs souhaits, donc le bureau offre encore quelques jours pour retourner les réponses à cette enquête. Finalement, le bureau précise que tous ces points et commentaires seront discutés avec nos professeurs lors d'une réunion préparatoire en août 2018, afin de déterminer le choix définitif des danses.

Q : Peut-on mettre les Pratique/Répétition juste avant une soirée dansante ?

R : Très bonne remarque. En effet, nous essaierons d'appliquer ce principe en fonction des contraintes de disponibilités de la salle Jules Ferry.

Q : Peut-on prendre en compte les vacances scolaires de toutes les régions lors de la programmation des soirées dansantes.

R : Cela complique la programmation de ces manifestations car la prise en compte de toutes les régions élimine 4 semaines supplémentaires lors des vacances d'hiver et de printemps.

Seul le vendredi 12 avril 2019 est concerné et pourrait être avancé au 5 avril 2019. Le bureau étudiera cette éventualité.

Q : En début de chaque cours, pourrait-on refaire une révision des danses des périodes précédentes ?

R : Le bureau et les professeurs ne sont pas favorables à cette option qui impacterait le temps dévolu aux cours. C'est justement le rôle des Pratique/Révision sans les professeurs. Lors de ces Pratique/Révision, le « DJ » limitera la durée de chaque danse à 15 mn environ.

Q : Les Professeurs devraient tourner avec les hommes/meneurs pour leur permettre de prendre conscience de leurs défauts et les corriger.

R : Nos Professeurs jouent essentiellement le rôle de danseur pour palier au manque de danseur dans notre association. Il faut reconnaître que c'est au détriment des hommes/meneurs. Notre professeur du mercredi fait remarquer que très peu de danseurs/meneurs s'expriment lorsqu'ils sont en difficulté, alors qu'elle est prête à intervenir si nécessaire.

Le Président remercie chaleureusement tous les intervenants qui se sont exprimés lors de cette réunion.

Ces remerciements sont accompagnés par des applaudissements soutenus de l'ensemble des personnes présentes.

A 20 h 45, le président clôt la séance et invite l'assemblée à boire l'apéritif offert par l'association ainsi que le repas...

Fait à Aytré le 25 juin 2018.

Le Président
JP Olicard

Le Secrétaire
M. Desrante